

## Compte rendu du conseil d'école doctorale élargi du 20 avril 2010

Présents : F. Puel (LAGEP Lyon 1), O. Tillement (LCPML Lyon 1), O. Piva (ICBMS), R. Gourdon (LGCIE, INSA), D. Luneau (LMI Lyon 1), B. Charleux (C2P2 Lyon 1), D. Richard (LGPC, CNRS), JM Lancelin (ED206, LSA).

La réunion est ouverte à 10h avec l'ordre du jour suivant :

- Nouvelles dispositions de fonctionnement administratif de l'ED
- Activités scientifiques 2010
- Elections représentants étudiants, renouvellement du conseil d'ED en 2010
- International
- Contrat doctoraux 2010

### NOUVELLES DISPOSITIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'ED

En 2010, l'école doctorale met en place de nouveaux moyens de communication et d'administration qui se traduisent par une liste de correspondants communication auprès de chaque unités en charge de la rediffusion des informations aux doctorants et personnels directeurs de thèse (HDR).

Depuis le début avril, un nouveau site internet existe à une seule adresse [www.edchimie-lyon.fr](http://www.edchimie-lyon.fr). Ce site a été réalisé par un prestataire externe et possède son propre nom de domaine accessible 24h/24 depuis partout sans aucune restriction. Une re-direction permanente a été mise en place à l'ancienne adresse qui avait des limitations locales (bâtiment CPE en particulier). Le site est administrable très facilement depuis n'importe quel poste internet et permet donc une mise en ligne d'actualité instantanée. Certaines informations sont relayées sur le site national du réseau des ED de chimie [www.docteurs-chimie.org](http://www.docteurs-chimie.org).

Deux emails indépendants ont été mis en place sous le même domaine :

- [secretariat@edchimie-lyon.fr](mailto:secretariat@edchimie-lyon.fr)
- [directeur@edchimie-lyon.fr](mailto:directeur@edchimie-lyon.fr)

Une 3ème adresse destinée au vote électronique est aussi disponible.

Le site contient, outre l'évènementiel et l'actualité de la vie scientifique de l'ED, toutes les informations concernant le cycle doctoral, offres de thèses, post-doctorats, les thèses soutenues à Lyon en chimie depuis 2006 et les thèses en cours, textes officiels, avis publics de soutenance, dates des réunions des comités et conseil.

Depuis janvier 2010, l'ED de chimie partage avec l'ED InfoMath un poste de secrétaire en CDD 6 mois et une solution stable est anticipée pour septembre. Un bureau au rez de chaussée du bâtiment Chevreul permettra un accueil des doctorants dans des horaires définis.

Parallèlement à ce site internet, il a été mis en place un système de base de données performant pour la gestion précise des effectifs (doctorants, docteurs, parrains, directeurs de thèses, unités d'accueil). Cette base est accessible depuis n'importe quel poste internet les codes étant donnés au secrétariat et à la direction de l'ED. Le système permet la gestion complète depuis la 1ère inscription (formulaire en ligne) jusqu'à

la soutenance. Les documents produits sont attachés sous forme électronique à chaque doctorant concerné dans la base de données (modules, subventions, entretien avec les parrains, suivi, soutenance, emploi etc...). Il a reçu un agrément de la CNIL spécifique.

Le PRES Université de Lyon a décidé d'attribuer à cette réalisation de l'ED de Chimie une somme 2010 supplémentaire de 6000 Euros sur les reliquats 2009 et souhaite l'étudier pour le proposer aux autres écoles doctorales comme moyen standard de gestion d'effectifs doctoraux.

Pour 2010, «l'entrée à l'école doctorale» nécessite dorénavant **la production obligatoire des pièces suivantes sans lesquelles aucune signature ne sera donnée**. Ceci s'applique aussi aux lettres d'acceptation de principe qui sont demandées par certains organismes financeurs (DGA, CIFRE, etc).

- copie du titre de Master (traduction si pas en français ou en anglais), détails des notes obtenues dans les différents crédits ou unités de valeurs en M1 et M2
- CV détaillé
- lettre de motivation
- preuve de revenus suffisants pour les 3 années normales du cycle doctoral.

Une discussion s'ouvre sur la nature «suffisante» de ces revenus. Il est fait mention de la nature trop limitée de certaines bourses étrangères une fois convertie en Euros. La question d'un complément par l'unité d'accueil pour un montant total minimum de 1000 Euros est abordée (cas à l'ENS). Le principal établissement (Lyon 1) n'a pas statué sur ce problème. La direction de l'école doctorale verra au coup par coup avec le directeur de thèse sur la nature exacte de ces financements étrangers et les frais couverts éventuellement par d'autres sources (assurance, logement, etc).

## ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES 2010

Il est rappelé comme les activités scientifiques sont encouragées par le l'ED par le principe de subventions. Pour les doctorants, cette subvention est forfaitaire et allouée à l'unité d'accueil ([voir modalité et montants sur le site de l'ED](#)). Une seule subvention par an est possible et non cumulable sur les 3 années du cycle doctoral. L'organisation de groupes thématiques, écoles d'été, ateliers font l'objet de subvention forfaitaires d'un montant minimum de 700 Euros TTC. Certaines manifestations scientifiques que l'ED souhaite promouvoir auprès des doctorants peuvent faire l'objet de validation d'heure de module scientifiques à acquérir au cours du cycle doctoral. En 2010 ce sera le cas du colloque [«Demain vers une chimie choisie - 4»](#) organisé en juin prochain à CPE avec des conférences de plusieurs Prix Nobel.

La journée de l'ED sera tenue le 14/09/2010. Un conférencier est déjà retenu (Ivan Huc, IECB, Bordeaux). Un poster ou communication orale seront obligatoires pour les doctorants et 2ème et/ou 3ème année. Une rentrée sera tenue en Octobre pour tous et les nouveaux inscrits en 2010-2011.

Une discussion sur le suivi des doctorants est ouverte. Le «comité de thèse» analysant les travaux à mi parcours de chaque doctorant est un dispositif encouragé par le CNRS notamment, mais il reste lourd à organiser systématiquement pour l'ED. On préférerait un système de parrainage avec deux entretiens dans le cycle et une courte conclusion transmise à la direction. Ce parrain sera proposé au nouveaux inscrits, s'ils le souhaitent.

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE L'ED 2010.

Les 5 sièges statutaires ([arrêté de 2006](#)) des représentants doctorants sont vacants suite à la soutenance de leur thèse. Un appel à candidatures prend fin le 30/04 prochain. Le vote électronique aura lieu le 1/6/2010. En cas d'insuffisance de candidatures, des nominations seront effectuées dans l'attente d'une nouvelle élection en octobre 2010. L'actuel conseil est valide jusqu'à fin 2010 mais un renouvellement est à prévoir et une réflexion est ouverte sur les membres du monde socio-économique en particulier.

Un «comité de direction» comprenant les directeurs d'unité d'accueil est convocable à tout instant en cas de besoin.

## ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Les projections à 10 ans et les analyses du «vivier» de candidats à la thèse montrent que les ED ont tout intérêt à prospecter à l'international pour s'assurer d'un flux de bons candidats. [L'arrêté de 2009 sur le contrat doctoral](#) l'ouvre d'ailleurs totalement sans restriction de nationalité ni de limite d'âge ou de date d'obtention du Master. La mission de décembre 2009 en Chine montre un part non négligeable de l'intérêt des jeunes chinois pour le doctorat français et des projets doctoraux de grande qualité. Plusieurs candidatures sont

anticipées cette année suite à cette mission. Le symposium «PhD China 2009» tenu à Pékin a montré aussi l'effort considérable de «post-graduate marketing» dans lequel s'engage de nombreuses universités européennes et canadiennes vis à vis de l'Asie. Une mission similaire avec l'Indonésie ne pourra hélas pas se faire cette année suite à des contraintes de calendrier.

### **CONTRAT DOCTORAUX 2010**

A ce jour, l'ED peut s'engager sur environ 80% de ses contrats doctoraux venant des 3 établissements co-accrédités c'est à dire 15 contrats. Vérifications est faite au vu des nouveaux effectifs HDR 2010 et les réalisations effectives sur les 4 années précédentes qu'un fléchage comme suit est raisonnable :

IRCELYON	3
ICBMS	4
ISA	2
LMI	1
ENS (+CRMN)	2
LAGEP+LGCP	1
C2P2	1
LGCIÉ+LSE	1
LPCML	0
LHP	0

Ces fléchages ne sont pas un «droit de tirage» et la qualité des dossiers présentés devra avoir l'approbation du jury à sa réunion du 7/7/2010. Les directeurs d'unité peuvent cependant s'engager moralement sur ces contrats sur des candidats d'excellence qu'ils souhaiteraient retenir ou stabiliser.

Les candidatures entrant dans le cadre de la mobilité internationale (Master étranger) peut être classée dès le 7 juillet. L'ED fera valoir ces recrutements pour compenser en contrats supplémentaires.

De même une liste complémentaire suffisante doit être constituée et les unités sans fléchage sont invitées à présenter des candidatures de qualité aussi.

Tous les dossiers devront être adressés sous couvert des directeurs d'unités d'accueil à la direction de l'école doctorale avant le lundi 5 Juillet 2010 18h dernier délai

On rappelle que la constitution du dossier 2010 a changé et disponible sur le site internet de l'ED à :

[http://www.edchimie-lyon.fr/html/modalites\\_de\\_recrutements\\_85.php](http://www.edchimie-lyon.fr/html/modalites_de_recrutements_85.php)

Le dossier candidature doit notamment comprendre:

- un CV détaillé
- une appréciation de l'encadrant(e) de master sous pli scellé à l'attention du directeur de l'école doctorale
- une lettre de motivation du candidat
- la fiche de renseignements à télécharger (PDF) renseignée
- Les notes des crédits (ECTS) obtenus du Master (M1 et M2, celles du premier semestre en cas de non complétion)

Le principe du recrutement reste le même : les unités sélectionnent les candidats, présentent les dossiers à l'école doctorale, le conseil établit un classement. La discussion à porté sur la nécessité d'auditionner les candidats le 7 juillet. L'opinion générale est que cette audition risque de pas être significative et l'entretien avec l'unité reste cependant primordiale et obligatoire.

La séance est levée à 12h00.